

*Rapport du comité d'éthique de la LFMQ
18 juin 2006*

Page 1 de 2

Objet : propos tenus par un entraîneur vis-à-vis le travail des arbitres

Pierre Olivier Doucet, responsable des arbitres APAFQ
Patrice Gobeil, gouverneur des Mercenaires de Saguenay

Considérant les faits tenus lors du match du 3 juin 2006, entre les Monarks de Québec et les Mercenaires de Saguenay selon quoi, M. Maxime Dallaire, entraîneur chef des mercenaires, a fait une déclaration aux médias de sa région et sous le coup de l'émotion, les mots utilisés ont pu dépasser sa pensée.

Considérant que la LFMQ était au courant que les meilleurs éléments de l'association des arbitres seraient en perfectionnement lors de la fin de semaine du 3 juin. C'est une information qui ne s'est pas rendue jusqu'à l'entraîneur chef des Mercenaires. Ce n'était pas une obligation de l'en informer. Son rôle d'entraîneur chef est de préparer ses joueurs à jouer contre l'adversaire et non face aux arbitres. Le rôle de l'APAFQ est de présenter sur le terrain, ses meilleurs effectifs disponibles au moment des matchs.

Par contre, le respect des arbitres est une base fondamentale de notre code d'éthique. Tant et aussi longtemps que le match a été arbitré de manière juste, équitable, objective et dans une optique de protéger les joueurs (en appelant les pénalités qui s'imposent), il n'y a pas de raison de tenir des propos déplacés contre l'arbitrage.

Considérant qu'il est question ici d'une première offense et que la faute n'a pas eu de cause grave, il n'aura pas lieu de pénaliser M. Maxime Dallaire d'une suspension.

Par contre, puisqu'il y a eu remise en question de l'intégrité des arbitres et que leur autorité sur le terrain pourrait être en jeu, je propose qu'**une lettre d'excuses écrite par Maxime Dallaire des Mercenaires de Saguenay aux arbitres de l'APAFQ et à la LFMQ en copie conforme, d'ici le 1^{er} juillet 2006.**

De plus, afin de favoriser le développement de l'arbitrage, le comité d'éthique propose qu'à chaque match local des Mercenaires en 2006, **une annonce soit faite à chaque début de demi pour le recrutement d'arbitres dans cette région** (message écrit par un représentant de l'APAFQ).

Page 2 de 2

Le comité propose également que les autres équipes participent (librement dans leur cas) à cette activité de recrutement d'arbitres dans leur région respective.

Il faut garder un bon rapport entre la Ligue de football majeur du Québec et les arbitres. Le code d'éthique s'applique à tout joueur, entraîneur ou arbitre. Que l'un commette un impair vis-à-vis un autre est inacceptable et demande réparation.

Jean-François Guay,
Vice président exécutif et représentant au comité d'éthique de la LFSC

Cc/
Patrick Michaud, président LFSC
Patrice Gobeil, gouverneur Mercenaires de Saguenay
Pierre Olivier Doucet, représentant des arbitres APAFQ